

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

LA CHÈVRE DE PASCAL

P.4

Journée FIFA mars 2017 :
**Le Togo joue en amical
la Libye et l'Egypte
ce mois de mars** P.6

Crise au sein de l'éducation /L'USET, la CSET et la FESEN responsables du sort des enfants déversés dans la rue :

Que veulent au juste ces trois syndicats ?

Les enseignants sont ils les plus malheureux de la république ?



Atcha Atsu, l'enseignant atypique qui...



P3

...déverse les enfants dans la rue

**Les avantages
annuels d'un
enseignant A1
s'élève à 708.000
contre 438.000
pour les autres
fonctionnaires**

Fiasco total de la marche du CAP 2015/ANC du samedi 11 mars :

Les Togolais ont boudé cette manifestation qui pue la récupération

P.6



Quelques manifestants ont répondu à l'appel

L'INAM se préoccupe de ses clients en améliorant ses prestations

P.2

Amélioration des prestations des services télécoms :

**Le ministère des Postes
et de l'Economie numérique
fait le point
de la
campagne** P.5



La table d'honneur à l'ouverture

**L'énergie, le transport
et le tourisme au centre
d'une rencontre de l'UA à Lomé** P.7



Mme Cina Lawson

Le Ministère de l'Administration Territoriale a formé les préfets et secrétaires généraux sur la décentralisation

"Administration publique et gestion locale", est le thème choisi pour un séminaire-atelier à l'intention des préfets, secrétaires généraux des préfectures et de mairies du Togo tenu du 06 au 10 mars au Palais des Congrès de Kara.



Les préfets et les secrétaires généraux au séminaire

Initié par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales (MATDCL) à la demande du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, ce séminaire a permis de renforcer les capacités managériales des autorités déconcentrées de l'Etat en matière d'administration publique et de gestion locale.

L'objectif de cette rencontre est d'améliorer les compétences des participants en matière

d'administration publique et de gestion des conflits dans leurs circonscriptions respectives, de gestion de leurs subdivisions administratives axée sur les résultats, de meilleur exercice du contrôle de la légalité, de coordination efficace des services déconcentrés. Elle a porté sur les principes généraux d'or-

ganisation administrative territoriale, le rôle du préfet dans la dynamique de la déconcentration, la préfecture et l'administration centrale de tutelle.

Les participants ont été éduqués sur les principes classiques d'organisation administrative à savoir la centralisation et la déconcentration, sur les princi-

pes modernes administratives territoriales notamment les formes de décentralisation, sur le cadre juridique et réglementaire, le rôle du préfet dans le domaine de l'état civil, le rôle du secrétaire général de la préfecture, la réquisition des forces de l'ordre, les différents textes juridiques du MATDCL indispensables à la fonction des préfets et des secrétaires généraux de préfectures.

Ouvrant les travaux, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI, a rappelé les missions des préfets, à savoir la réglementation, l'action de l'Etat et les affaires décentralisées qui nécessitent de rendre ces derniers disposant de cabinets et de secrétaires généraux, plus efficaces dans l'exercice de

leurs différentes tâches pour le bien-être des populations de leurs subdivisions respectives.

Le préfet de la Kozah, le Colonel Bakali Hémou Badibawu a salué au nom de ses collègues, l'initiative qui, selon lui, cadre avec la politique nationale de décentralisation en faveur d'une administration publique moderne et de qualité.

En clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Atcholi Aklesso, s'est réjoui du bon déroulement des travaux et a convié tous les participants à la mise en application des enseignements reçus pour une bonne administration publique et une gestion locale efficiente.

Carole AGHEY

Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance (MJPG) : La Majorité silencieuse se prononce sur la situation sociale

Dans un point de presse tenu le lundi 13 mars dernier le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance (MJPG) a décidé de se faire entendre et de livrer son point de vue à l'opinion nationale et internationale, au sujet des remous qui agitent le pays depuis quelques semaines, sur le front social. Le point de presse a porté essentiellement sur trois préoccupations à savoir, la grève en milieu scolaire, la hausse des prix des produits pétroliers et du retrait des fréquences du groupe Sud-Médias.

S'agissant de la grève des enseignants, la majorité silencieuse a reconnu la légitimité de leurs revendications et leur droit de grever. Toutefois, elle déplore ce qu'elle convient d'appeler le

chantage qu'exercent les enseignants sur leurs élèves, et encore moins l'instrumentalisation honteuse dont les élèves sont l'objet. Selon le porte parole de la majorité silencieuse Hubert Atuyo certains enseignants ont exprimé semé le trouble dans l'esprit des apprenants et provoqué leur désarroi, en annonçant que tous les chapitres supposés programmés pendant la période de la grève ne seront plus étudiés. "C'est une méthode incompatible avec la déontologie, qui pervertit le bien fondé des revendications et enlève toute vertu sacerdotale à la noble profession qu'exercent ces enseignants", a-t-il déploré.

Tout en reconnaissant les efforts consentis par le gouvernement pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants, le MJPG invite



La table d'honneur

celui-ci à, dans la mesure des disponibilités financières de notre pays, satisfaire aux revendications des enseignants. Le porte-parole a fini en lançant un appel aux parents d'élèves afin que ceux-ci conscientisent leurs enfants quant à leur descente dans les rues pour éviter des accidents de tous genres.

Sur le deuxième point relatif à la hausse des prix des produits pétroliers, le MJPG a fait savoir que l'état n'a qu'un rôle de régulateur dans la commercialisation de ces produits. Du fait de leur nature stratégique et de leur sensibilité sur le coût de vie des citoyens, le gouvernement contrôle les prix des hydrocarbu-

res et veille à y apporter les subventions nécessaires en percevant des taxes modérées pour que les prix soient raisonnablement maîtrisés. "L'Etat ne cherche donc pas les bénéfices dans la distribution de ces produits et leur vente qui sont du ressort des sociétés privées, généralement étrangères. Il en découle que la baisse ou l'augmentation des prix des produits pétroliers n'est soumise à aucune périodicité et tous ceux qui manœuvrent dans l'ombre pour inciter les paisibles citoyens à la révolte le savent", a confié M Hubert Atuyo.

Quant à la fermeture du groupe Sud médias par la HAAC, le MJPG invite les uns et les autres à éviter toute forme de politisation de cette affaire car dit-il la force reste à la loi. Cependant il regrette les corollaires de ce retrait de fréquence, notamment le chômage forcé des employés dudit groupe dont la vie se trouve brutalement hypothéquée.

Espoir

L'INAM se préoccupe de ses clients en améliorant ses prestations

Après cinq ans d'activités, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) veut répondre plus aux attentes des bénéficiaires à travers une amélioration de ses prestations. Pour ce faire, l'institut a procédé au lancement officiel de son application mobile et a présenté au public ses nouveaux carnets de soins des assurés, le 14 mars dernier à Lomé.



Au milieu, Mme Myriam Dossou, DG de l'INAM

Dans son souci de satisfaire chaque catégorie de clients, l'INAM s'est engagé à identifier les besoins des assurés, à comprendre leurs préoccupations et à anticiper les difficultés.

Selon Mme Myriam Dossou, la directrice générale de l'INAM, l'Institut, restant attentif

aux plaintes "légitimes" des acteurs qui portent principalement sur la taille de ses carnets de prestations, a réduit de 50% la taille de ceux-ci, passant ainsi de 50 à 25 feuillets. Pour en arriver là, une équipe de réflexion a été mise sur pied depuis 2013 pour étudier la refonte de ses outils.

"Il y aura désormais, un carnet de soins qui combine consultations, actes de soins et ordonnances pharmaceutiques, puis un carnet d'exams complémentaires qui servira aux analyses biologiques, aux actes d'imagerie et de radiologie", a précisé Mme Dossou.

Pour Amboise ADOGLI, chef département des délégations régionales de l'INAM, en réduisant le nombre de carnets, nous allégerons la tâche aux clients à pouvoir facilement transporter ceux-ci avec eux pour leurs besoins. "Le caractère des écritures de ces nouveaux carnets a été revu pour une meilleure lisibilité", a-t-il ajouté.

Allant dans le même sens, la Directrice générale a rappelé que ce sont des carnets plus faciles à manipuler et à remplir.

"Depuis le lancement de ses prestations le 1er mars 2012, l'un des axes stratégiques et prioritaires de l'Institut National d'Assurance Maladie était et demeure la satisfaction de ses clients", a-t-elle conclu.

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepssé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Crise au sein de l'éducation /L'USET, la CSET et la FESEN responsables du sort des enfants déversés dans la rue :

Que veulent au juste ces trois syndicats ? Les enseignants sont ils les plus malheureux de la république ? Les avantages annuels d'un enseignant A1 s'élève à 708.000 contre 438.000 pour les autres fonctionnaires

Les trois jours de grèves lancés par l'Union des Syndicats de l'Education du Togo, la Coordination des syndicats de l'Enseignement du Togo et la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale, du 13 au 15 mars semblent être de trop. Le lycée d'Adidogomé qui était calme depuis le début des mouvements est entré en action avec une violence sans précédent. Ces lycéens ivres de violence ont bloqué la route de Kpalimé, délogé leurs camarades des écoles privées et blessé les forces de sécurité déployées sur les lieux pour les empêcher de sortir de leur établissement. Le mardi 14 mars, les élèves du CEG Atikpa sont également sortis et ont délogé leurs camarades des écoles privées en marchant bruyamment sur les pavés du boulevard de la Kara.

Malgré ces sorties épisodiques de certains établissements de la capitale, la majorité suit les cours normalement comme si de rien n'était. Ce qui laisse penser que c'est un groupuscule d'enseignants qui ne sont pas de véritables éducateurs qui organise des petits groupes dont certains munis de sifflet se livrent à la basse besogne. C'est justement ce groupuscule d'élèves qui déclenchent le mouvement et mobilise des enfants innocents pour se lancer à l'assaut des écoles privées. Quel cynisme !

Et pourtant ces trois syndicats dont deux sont signataires des conclusions du document du groupe de réflexion sur l'avenir du système éducatif préfèrent sortir les enfants dans la rue que d'attendre quelques semaines pour voir la réaction du gouvernement. Dans les conclusions du Groupe de Réflexion, il est prévu une trêve de deux semaines afin de permettre au gouvernement de donner une suite à leurs préoccupations.

Avant même que le document ne soit transmis au premier ministre la CSET et la FESEN qui est pourtant signataire du document lance la grève les 6,7 et 8 mars 2017 paralysant ainsi les cours par endroit tandis que dans d'autres établissements certains professeurs ont instrumentalisé certains élèves sûrement des cartouchards pour mobiliser leur camarade et déambuler dans les rues avec des sifflets et prendre d'assaut des écoles privées. Comme si cela ne suffisait pas l'USET s'associe aux deux syndicats pour lancer encore un autre mouvement cette semaine sur les 13,14 et 15 mars. Comme ils savent bien le faire ces syndicats ont encore poussé les élèves dans la rue en mettant l'accent sur Lomé et quelques villes de l'intérieur.

Le Lycée d'Adidogomé, les CEG Atikpa, Solidarité, Tokoin nord entrent dans le mouvement en délogeant leurs camarades des



Atsu Atcha, coordinateur de la CSET

écoles privées et ceci à la grande satisfaction de ceux qui se disent éducateurs. Sont-ils heureux de sacrifier l'avenir des élèves pour leur bien être ? Comment comprendre que ces trois syndicats puissent maintenir ce bras de fer tout en sachant que leur mouvement nuit gravement à l'avenir des enfants ? Et pourtant le gouvernement était très attentif à leurs revendications en apportant des solutions à trois de leurs revendications sur les quatre contenues dans leur plate-forme. Le seul point d'achoppement entre le gouvernement et les syndicalistes concerne les primes.

Le non paiement de ces primes ne saurait en aucune façon bloquer le système éducatif alors même qu'un groupe de travail auquel les syndicats grévistes font partie, a été mis en place et lequel

tiennent la paralysie du déroulement des cours en déversant des enfants innocents dans la rue. Quelle cruauté de la part de ceux qui exercent cette profession noble qui est de donner une bonne éducation aux enfants pour la relève de demain.

Aujourd'hui, au nom de leurs revendications, ils sont prêts à fabriquer des monstres à travers la violence qu'ils inculquent aux élèves. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que ces monstres risquent de se retourner contre eux dans leurs salles de classe ou même ailleurs.

Les enseignants sont ils les plus malheureux de la république ?

Cette question revient toujours sur les lèvres des Togolais qui se demandent pourquoi le gouverne-

ment et les magistrats, c'est les enseignants qui sont les mieux lotis. Les enseignants ont des avantages beaucoup plus importants que les autres fonctionnaires de la république. Le gouvernement avait déjà accordé un avantage de catégorisation aux enseignants. Avec le même diplôme l'enseignant est classé dans une catégorie supérieure à celle des autres agents de la fonction publique.

Avec la licence, l'enseignant est dans la catégorie A2 alors que son collègue de la fonction publique est classé en B. Sur les avantages, l'enseignant en A1 gagne comme avantage annuel 708.000 tandis que son collègue de la fonction publique est à 438.000 et celui de la catégorie C est à 588.000 pour un enseignant et son collègue de la fonction publique gagne 342.000 par an. Voilà ce que les enseignants touchent comme avantage annuel et qui s'ajoute à leur salaire sans compter l'échelonnement indiciaire qui a augmenté de 30 points à partir de juin 2015.

S'agissant du salaire brut de 2005 à 2015 les enseignants ne sont pas aussi lésés que ça. En 2005 l'enseignant de la catégorie A1 débute avec un salaire de 113.593 et finit sa carrière avec 2440661 mais en 2015 un enseignant de la même catégorie commence avec un émoluments de 194.198 et finit sa carrière à 442.118. Et l'enseignant de la

nettement améliorée. S'il est vrai que cette augmentation salariale ne suffit pas au vu de la cherté de la vie il est malsain voire méchant de dire aux Togolais que ce que les enseignants réclament depuis des années est resté lettre morte. Ce qui est totalement faux au regard des exemples qui viennent d'être donnés.

Le problème du statut particulier que réclament les enseignants va d'avantage améliorer leur niveau de vie mais de là à vouloir sacrifier l'avenir des enfants nonobstant les avantages déjà engrangés est une méchanceté de la part de la CSET, la FESEN et l'USET.

Et pour ce faire, ces trois syndicats comptent sur leur arme redoutable qui n'est autre que de sortir les élèves innocents dans la rue, qu'ils arment de sifflets, des bâtons et des cailloux pour aller déloger leurs camarades des écoles privées des enseignants touchant un salaire nettement en deçà de celui des enseignants du public, membres de ces trois syndicats. Sacrifier l'avenir des enfants pour des intérêts égoïstes est un crime contre la nature dont ces trois syndicats auront un jour à répondre devant l'histoire.

Aucun sacrifice n'est trop grand lorsqu'il s'agit de la jeunesse dit-on, mais pour les trois syndicats sacrifier les enfants pour gagner gros est mieux.

C'est le lieu d'interpeler les hauts responsables syndicaux à

AVANTAGE FINANCIERS ACCORDES AUX FONCTIONNAIRES/ENSEIGNANTS

Types d'agent	MONTANT ANNUEL DES AVANTAGES FINANCIERS ACCORDES AUX ENSEIGNANTS				TOTAL		MONTANT ANNUEL DES AVANTAGES FINANCIERS ACCORDES AUX FONCTIONNAIRES		TOTAL	
	Prime de rentrée et de bibliothèque	Prime spécifique fonction enseignante	Prime spéciale sur salaire	Indemnité forfaitaire convertie en point d'indice (290 pour les A et 195 pour les B, C, et D)	Annuel	mensuel	Prime spéciale sur salaire	Indemnité forfaitaire convertie en point d'indice (290 pour les A et 195 pour les B, C et D)	Annuel	mensuel
Catégorie A1	150 000	120 000	78 000	360 000	708 000	59 000	78 000	360 000	438 000	36 500
Catégorie A2	150 000	120 000	78 000	360 000	708 000	59 000	78 000	360 000	438 000	36 500
Catégorie B	150 000	96 000	78 000	240 000	564 000	47 000	78 000	240 000	318 000	26 500
Catégorie C	150 000	96 000	102 000	240 000	588 000	49 000	102 000	240 000	342 000	28 500
Catégorie D	150 000	96 000	102 000	240 000	588 000	49 000	102 000	240 000	342 000	28 500

Autre avantage financier calculable à partir de l'indice de chaque agent de la fonction publique : l'échelonnement indiciaire a augmenté de 30 points à partir du mois de juillet 2015.

a produit un document qui a été remis au premier ministre le vendredi 03 mars. Le Premier ministre a même promis de faire une étude rapide afin d'apporter des solutions idoines à leurs revendications. Mais la méchanceté ayant envahi leur cœur au point de les déterminer à sacrifier même jusqu'à l'avenir de leurs propres enfants, ces trois syndicats main-

ment ne fait rien pour eux. Pour certains les enseignants sont les plus malheureux de la fonction publique. Ils estiment que leur fonction est pénible mais ils sont mal payés.

Chronique de la Semaine a fouiné pour savoir la véritable situation des enseignants du Togo. Il ressort de nos investigations qu'après les professeurs d'univer-

catégorie C touchait en 2005 au début de sa carrière 48.059 et termine avec un salaire de 91.748. Mais en 2015 il y a une nette amélioration avec 103.090 comme salaire en début de carrière et avec 185.730 pour la fin.

Ces exemples pour montrer aux Togolais que les enseignants sous Faure Gnassingbé sont très bien traités et leur situation s'est

redimensionner la formation syndicale de façon qu'il se dégage des ébullitions du front social au Togo, une considération des droits de l'homme et de la dignité humaine, dans toutes ses dimensions. C'est à ce prix qu'un terme sera mis aux grèves sauvages qui, mine de rien, peuvent nous faire reculer 100 ans en arrière.

Aliziu Dominique

Poursuite des mouvements de grève malgré la remise du rapport du groupe de travail sur le secteur éducatif : Et si les enseignants mettaient de l'eau dans leur vin ?

Les perturbations enregistrées dans le secteur de l'éducation au Togo depuis plusieurs semaines préoccupent fortement le gouvernement. Celui-ci, dans sa volonté de trouver une solution durable à cette crise, a privilégié la voie du dialogue entre tous les acteurs impliqués. Cette volonté s'est matérialisée par la mise en place le mercredi 18 janvier 2017, d'un groupe de travail sur le secteur de l'éducation en vue d'examiner les mesures susceptibles de régler les revendications qui sous-tendent les grèves des enseignants. Au terme de six semaines de travail, le groupe de travail a remis les conclusions de ses travaux au Premier ministre, Sélom KLASSOU le 8 mars dernier.

Ce rapport qui devrait en principe permettre aux deux parties (gouvernement et syndicats d'enseignants) de se faire à nouveau confiance en respectant la trêve pour une fin d'année scolaire paisible, suscite plutôt l'effet contraire. Les mouvements de grève se poursuivent à la surprise générale. Malgré les garanties données par le Premier ministre lors de la réception du document notamment par rapport à l'un des principaux points de revendications, le statut particulier de l'enseignant qui, selon le chef du gouvernement devrait être étudié dans un délai record, la coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET) maintient la pression.

Dans le souci de mieux

répondre aux exigences particulières de cette noble profession, le Gouvernement étudiera avec beaucoup d'intérêts et dans un délai record la question du statut particulier des enseignants", a laissé entendre le chef du gouvernement.

Discussions inclusives

Le groupe de travail mis en place pour discuter des problèmes éducatifs est un cadre inclusif au regard des acteurs présents :

Fédérations des syndicats de l'éducation membres du Cadre Permanent de Concertation (CPC) ; Centrales syndicales ; Fédérations d'associations des parents d'élèves ; L'enseignement confessionnel ; La Coalition nationale togolaise pour l'éducation pour tous, et toutes les personnes ressources. Comment donc comprendre que malgré la qualité de ces acteurs et les discussions menées dans une démarche inclusive, la CSET fait la sourde oreille. Une attitude qui commence à déplaire plus d'un observateur.

Le gouvernement rassure les enseignants

Le Premier ministre a encore une fois renouvelé l'engagement du Gouvernement aux acteurs de l'éducation à " continuer par favoriser, dans une approche globale, la recherche de solutions idoines aux problèmes du secteur éducatif ". S'exprimant, au sujet des doléances formulées par les syndicats de l'éducation, relatives à l'intégration des



Le ministre Bawara remettant le Rapport du groupe de travail au PM Klassou

enseignants auxiliaires dans le cadre des fonctionnaires Komi KLASSOU a indiqué qu'en application des dispositions du statut général de la fonction publique 12 747 enseignants ayant fourni leurs dossiers complets ont reçu leurs actes de nomination avec effet à compter du 1er janvier 2017. Il a souligné qu'il appartient à ceux dont les dossiers restent à compléter de le faire dans les meilleurs délais.

Sur la question des cotisations ou prélèvements opérés sur le salaire de certains enseignants auxiliaires avant leur intégration dans le cadre des fonctionnaires, le Gouvernement, selon le Premier ministre, décide de mettre en place une Cellule ad hoc chargée de régler le problème des enseignants concernés.

Il a souligné que les enseignants bénéficient d'une attention particulière en ce qui concerne les émoluments. " Des mesures incitatives ont toujours été appliquées à ce secteur et continuent d'être améliorées ", a-t-il

précisé soulignant qu'à l'instar des autres fonctionnaires, les enseignants ont bénéficié d'améliorations substantielles de leurs salaires au cours des dix dernières années, avec en moyenne une augmentation de plus de 70 % pour les ensei-

nants en début de carrière et de plus de 80 %. Par ailleurs, le gouvernement s'engage à ce que les défis et préoccupations ayant fait l'objet des conclusions du Groupe de travail soient examinés "avec la même attention".

Il en sera de même pour la situation des enseignants du confessionnel, qui bénéficient déjà de l'appui de l'Etat.

Au regard des efforts déjà consentis par le gouvernement et des engagements rassurants réitérés par le Premier ministre, si la CSET mettait de l'eau dans son vin en accordant le bénéfice du doute aux autorités, tout le monde en sortirait gagnant, car dans tous les cas, l'enseignement subsistera toujours dans notre pays.

Pierre

LA CHEVRE DE PASCAL

" Un coup isolé n'arrête pas le combat ", disait un illustre personnage de notre pays. En effet le coup mortel reçu par Eliza par la faute de Pascal, son élu, n'a nullement engendré de répit dans les relations amoureuses qu'entretennent ces deux personnes.

Depuis son lit d'hôpital, Eliza n'a cessé de penser à son cher Pascal. Malgré la douleur qu'elle ressent et tous les supplices qu'elle supporte du fait de ses blessures, elle n'a de souci que pour l'homme de sa vie. Et pourtant c'est ce dernier ou du moins par les actes de ce dernier, qu'elle s'est retrouvée à l'hôpital.

Il y a en effet quelques jours que la petite Eliza, 17 ans, élève en terminale D dans un lycée de la capitale, séjourne au centre hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio pour coups et blessures. Elle a été grièvement blessée par son " cœur " alors qu'elle s'était rendue chez lui sur son invitation.

Pascal, 24 ans, étudiant en master à l'Université de Lomé, célibataire sans enfant, avait effectivement donné rendez-vous à Eliza, une petite amie avec qui, il entretient une union amoureuse depuis le 14 février 2016.

Cette union avait réellement pris corps au mois de novembre 2016 après que les parents de Pascal se soient présentés à la maman d'Eliza, son seul parent encore en vie. Etant encore en famille à Kodjoviakopé, Eliza devait rallier le quartier de Sogbossito à Agoènyivé, par le biais d'un taxi moto.

Le déplacement devait naturellement prendre un peu plus d'une heure. Pendant ce temps et profitant de l'obscurité, une " sorcière " chèvre aurait pris le malin plaisir d'aller semer le trouble dans l'esprit du jeune Pascal.

Lorsque la bête a frappé pour la première fois à la porte de Pascal, sa réaction a été immédiate. Il l'avait chassé. Mais lorsqu'elle a frappé pour la troisième fois, Pascal avait voulu en finir avec elle. Mais, elle s'était enfuie.

Aussi aurait-il décidé de lui réserver une correction exemplaire la prochaine fois. Malheureusement, au lieu que ce soit la chèvre qui reçoive la correction ainsi planifiée, c'est plutôt son Eliza préféré qui en est la victime involontaire.

La chèvre se serait échappée après sa troisième visite. Pascal qui croyait que c'était encore la bête qui était revenue pour la quatrième fois, voulut aussitôt passer à l'acte. Son " adrénaline " serait allée à l'extrême. Il aurait alors ouvert la porte avec fracas, et sans attendre, assena un coup directement sur l'épaule droite de sa dulcinée.

Elle s'écroula au sol, baignant dans le sang. Bien qu'il ait crié pour appeler au secours, Pascal finit lui aussi par perdre son contrôle. Dieu merci, les excuses qu'il a présentées à Eliza et aux parents de la jeune lycéenne ont été acceptées sans condition. L'incident serait alors définitivement clos. Tout est bien qui finit bien !

B. TALOM

Gouvernement Komi Selom Klassou : Cinq ministres sont à encourager dans le gouvernement

Dans le gouvernement Klassou certains ministres semblent plomber la vision politique et sociale du chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour le pays de par leur improductivité et leur manque chronique d'initiatives dans leurs actions. D'autres s'y efforcent mais ne parviennent toujours pas à satisfaire et à convaincre les attentes des populations. D'autres ministres encore, faut-il le reconnaître se démarquent du lot de ces ministres peu engagés dans le développement de notre pays à travers leurs actions et leur dynamisme au sein de leur ministère respectif, qui forcent l'admiration.

Si le constat est fait que certains ministres sont improductifs et insatisfaisants quant aux attentes des populations, d'autres marquent leur passage par leur travail et leur dynamisme au sein du gouvernement, traduisant ainsi la volonté du chef de l'Etat. A chroniquer de la semaine, nous nous sommes donné le devoir d'encourager ces derniers dans leur œuvre en vue de fidéliser la politique et la vision du chef de l'Etat tout en tirant la sonnette d'alarme



Mme Victoire Tomégah-Dogbé

sur l'immobilisme outrageant dont font preuve les autres ministres. Voici la liste des cinq Ministres dont nous apprécions l'efficacité et la hauteur dans la mission qui leur sont confiées.

1) Vicoire Tomégah Dogbé, Ministre du développement à la Base

Cette dame a su insuffler aux populations à la base, aux jeunes et aux agriculteurs un " ouf de soulagement " grâce à ces différents projets notamment les produits du Fond National des Finances Inclusive (FNFI) en passant par les projets ANADEB et PRADEB sans oublier le projet de volontariat national qui résorbe aujourd'hui le taux de chômage à travers l'entrepreneuriat et l'injection des

milliers de jeunes sans emploi, en vue de favoriser leur employabilité sur le marché de l'emploi. Nous demandons au ministre de redéfinir une politique pour rendre effective l'employabilité de ces volontaires sur le marché de l'emploi.

2) Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

Nommé récemment après le débarquement de l'indéboulonnable Ayassor, l'actuel ministre de l'économie et des Finances quoique discret depuis sa nomination, semble faire bouger les lignes depuis son arrivée. Selon nos informations il serait l'un des artisans du départ de l'ancien commissaire général de l'Office togolais des recettes. On n'oublie pas le travail d'assainissement des finances qu'il a fait lors de son passage éclair à la tête de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTIC), passage d'ailleurs qui lui a valu son entrée au gouvernement. Le ministre Sani depuis sa nomination ne cesse de peser de tout son poids pour mettre fin à des pratiques et réseaux mafieux, qui jadis plombaient l'économie togolaise.

Il s'emploie donc à assainir les

Amélioration des prestations des services télécoms :

Le ministère des Postes et de l'Economie numérique fait le point de la campagne

Après le lancement, le 25 janvier dernier, de l'Ecosystème digital (accessible depuis : www.togo.tg), une plate-forme publique accessible à tous, le ministère des Postes et de l'Economie numérique a entamé une série d'activités visant à élever le débit de connexion Internet dans le pays.

Le secteur des postes et de l'économie numérique est en perpétuelle mutation. Pour que les uns et les autres soient au même niveau d'information sur ce qui se fait dans ce secteur prioritaire, le ministère des Postes et de l'Economie numérique a mis en place une plate-forme numérique, le www.service-public.tg malheureusement méconnu du grand public. Pour y remédier, le ministère a entamé depuis le 25 janvier dernier, une campagne publicitaire sur l'ensemble des médias (presse, radio et télévision) en vue d'abord, de sensibiliser et ensuite informer les populations sur cette innovation. Ce site vise à renseigner et à permettre aux citoyens, quels qu'ils soient d'accélérer les démarches administratives en matière des télécommunications.

Dans l'optique d'améliorer la qualité de l'Internet, le ministère



Mme Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique

des Postes et de l'Economie numérique a lancé à la mi-février dernier, les travaux de construction du Point d'Echange Internet (PEI), en présence de plusieurs acteurs des télécommunications dont la CFAO Technologies. Ce Point d'Echange Internet, lieu par excellence où tous les fournisseurs d'accès Internet nationaux peuvent être reliés et échanger du trafic entre leurs réseaux, va permettre désormais " d'éviter que le trafic échangé entre ces différents acteurs locaux ne transite par des pays étrangers ".

La construction d'un Point d'Echange Internet s'inscrit dans le cadre du projet West African Regional Communication Infrastructure Program (WAR-

CIP), mis en œuvre par le Togo avec le soutien de la Banque Mondiale. Sa réalisation, selon le ministère, va susciter une " économie d'échelle dans l'utilisation de la bande passante internationale et donc une baisse des coûts pour ces acteurs ". Elle va permettre également " que les grands producteurs de contenus tels que Google et Facebook puissent s'installer sur le territoire pour offrir des contenus locaux ". Ce procédé a le mérite de faire élever ainsi le débit de la connexion.

Ce projet est suivi de très près par un Comité de pilotage composé du ministère et d'un cabinet d'expertise Idade, basé en France, qui aide l'Etat togolais à suivre les avancées du

projet d'Aménagement Numérique du Territoire. Il est prévu, dans ce sens, la mise en place d'un Guichet National de Système d'Information Géographique (SIG). Le SIG sera en quelque sorte " le patrimoine réseaux (dont les opérateurs à l'échelle nationale) ". Ce sera également l'ensemble des processus qui permettent la collecte de données géographiques : leur traitement, leur analyse et leur visualisation, pour une meilleure prise de décision.

Le Togo au plus grand salon de l'industrie de la téléphonie mobile

Du 27 février au 02 mars 2017, une délégation du ministère des Postes et l'Economie Numérique a assisté, à Barcelone, au plus grand salon mondial dédié à l'industrie de la téléphonie mobile dénommé le Mobile World Congress (MWC).

Organisé par le p.le Group Special Mobile Association (GSMA) qui regroupe 250

industriels et 850 opérateurs de téléphonie mobile à travers 218 pays du monde, ce salon est une vitrine de " l'évolution des nouvelles technologies mobiles dans le monde ". Espace d'exposition des produits et des solutions technologiques, le MWC est en quelque sorte le centre de l'économie numérique du mobile.

L'édition 2017 de MWC a permis de découvrir le dernier né de la technologie mobile : la 5G, dont les premiers tests sous environnement réel ont été effectués. Ce dernier né a une architecture réseau basée sur les deux systèmes radio et cœur de réseau interfaces par un sous-système de transformation réseau. Il sera opérationnel dès l'année prochaine et devra pousser les opérateurs de la téléphonie mobile à changer complètement les systèmes BSS et OSS de leurs plateformes réseaux.

JPB

Gouvernement Komi Selom Klassou : Cinq ministres sont à encourager dans le gouvernement



Sani Yaya

finances dans tous les départements de son ministère.

3) Colonel Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

Ces dernières années, on se rend à l'évidence que la sécurité des citoyens est plus ou moins assurée aussi bien la sécurité personnes, des usagers de la route que des marchandises et des biens. Seulement nous demandons au Colonel Yark de bien vouloir canaliser et maîtriser ses " éléments incontrôlés " sur les terrains des manifestations pour éviter de moins en moins de dérapage lors



Col Yark Damehame

des opérations de maintien d'ordre.

Nous saluons également de passage la promptitude du ministre quand aux sollicitations des journalistes sur des cas de violations de leurs droits dans l'exercice

de leurs fonctions par certains de ces " éléments zélés ". En témoignage le cas de notre confrère du journal " Alternative ", Robert Avotor.

4) Robert Dussey, Ministre des Affaires étrangères de la Coopération et de l'Intégration africaine

Il est sans nul doute le ministre des Affaires Etrangères le plus dynamique sous la présidence de Faure Gnassingbé. Il s'évertue à faire parler du Togo sur l'échiquier international et dans les pays où le Togo était jusqu'alors inconnu.

Il est toujours au front pour la visibilité de notre pays et se tue à



Robert Dussey

insuffler un dynamisme sans précédent à la diplomatie togolaise. La réussite du récent sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes au Togo est fort révélatrice sur son équation personnelle sous l'impulsion du chef de l'Etat.

Depuis l'annonce du sommet Israël Afrique, le Pr Robert Dussey ne ménage aucun effort pour que l'événement qui sera à sa première édition, soit un succès. Il est également à pied d'œuvre pour faire adhérer notre pays au Commonwealth.

5) Gilbert Bawwara, ministre de la Fonction publique et de

2ème vendredi de la fiscalité/ Les régimes fiscaux au Togo :

Imposés aux personnes physiques et les sociétés

Comme annoncé dans notre parution N°416 du 09 février 2017, le lancement du " Vendredi de la fiscalité ", la deuxième rencontre de cette formation parle " des régimes fiscaux au Togo ".

Initiée par l'association Journaliste en Mission pour le Développement (JMD) en collaboration avec le Cabinet d'Audit d'Expertise Comptable et Fiscal (CAECO-FISC), cette rencontre tenue le 10 mars dernier à Lomé, aidera les professionnels des médias à connaître les notions de la fiscalité pour aller à leur tour informer et sensibiliser les populations togolaises en vue de corriger " la phobie fiscale ".

Après la formation sur " le calendrier fiscal " qui est un condensé qu'on peut qualifier d'agendas des obligations du contribuable au cours d'une année et des périodes de paiement des impôts doivent être maîtrisées par le contribuable. C'est le tour des régimes fiscaux.

Selon les formateurs, la notion de régime fiscal renvoie à la typologie d'imposition et de taxation faisant appel à des droits et à des obligations de tout contribuable. Il est relevé que le devoir du citoyen contribuable à s'acquitter de ses impôts au Togo est règlementé par les régimes fiscaux. L'inspecteur des impôts

et expert en fiscalité, M. N'windom Jérôme Yakandji a souligné qu' " un régime fiscal " est le système sous lequel un contribuable doit être imposé.

Selon lui, il existe différent type de contribuables dans ce domaine. Nous pouvons citer les personnes physiques et les sociétés. Et c'est le chiffre d'affaire que vous réalisez qui déterminera votre position dans tel ou tel régime conformément aux dispositions du code des impôts.

Les régimes fiscaux au Togo sont au nombre de trois, à savoir : La taxe professionnelle unique (TPU), libérateur de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt minimum forfaitaire, de la taxe professionnelle, de la taxe sur salaires et de la taxe sur valeur ajoutée. Il est imposé aux contribuables dont le chiffre d'affaire est inférieur ou égale à 30 millions. Elle est assise et liquidée comme un forfait global et définitif représentatif de tous les impôts dus au titre de l'année et pour l'ensemble des activités du contribuable entrant dans le champ d'application de cette taxe. La TPU est établie pour l'année et payée par quart dans les quinze premiers jours de chaque trimestre;

Le régime du bénéfice réel simplifié d'imposition (RSI). Il est applicable aux entreprises, personnes physiques ou morales

quelles que soient leurs activités lorsque le chiffre d'affaire toutes taxes comprises à l'exception de la TVA est compris entre 30 et 100 millions de FCFA;

En troisième position, le régime du réel normal, imposé aux contribuables dont le chiffre d'affaire est supérieur à 100 millions de FCFA.

Pour M. Yakandji, le régime n'est pas figé, et en fonction du chiffre d'affaire et du seuil, le contribuable est soit déclassé, soit surclassé et dispose d'une modalité d'imposition.

Tous les contribuables soumis au régime de la TPU, sont appelés à l'honnêteté et à la franchise pour déclarer les flux justes pour ne pas être accusé de fraudes fiscales.

Notons que les contribuables sont dans l'obligation, au plan fiscal de tenir une comptabilité complète et régulière telle que la tenue d'un livre des achats ; d'un livre des frais généraux ; d'un livre des salaires et des charges sociales ; d'un livre des ventes et des prestations réalisées ; d'un livre de caisse, tenu au jour le jour, retraçant toute les recettes et les dépenses, et tous les apports et prélèvements effectués par l'exploitant ; et d'un livre d'inventaire des stocks, des immobilisations, des créances et des dettes.

Carole AGHEY

Journée FIFA mars 2017 :

Le Togo joue en amical la Libye et l'Egypte ce mois de mars

Le sélectionneur des Eperviers du Togo, Claude Le Roy, était face à la presse le mardi dernier au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF). Pour cette première sortie après la promenade de santé des Eperviers au Gabon dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017, il était question pour le "sorcier blanc" d'annoncer les prochains chantiers du Onze national togolais, notamment des prochaines rencontres dans le cadre des journées FIFA 2017.



Claude Le Roy

Julien Chevalier

re la Libye et l'Egypte, à la faveur des journées FIFA. Les deux matchs se joueront à Alexandrie en Egypte.

Pour ces deux confrontations, le technicien français a rendu publique une liste de 22 Eperviers, avec un dernier gardien de but qui viendra clore la liste. A la première analyse, hormis quelques habitués, la liste a connu beaucoup de retour et de nouvelles convocations. Pour cette reprise des classes, les Eperviers du Togo devront se passer de leur trois gardiens habituels, ceux qui étaient de la

venture gabonaise.

Outre l'annonce de ces deux rencontres amicales, le sélectionneur national a dévoilé le nom de celui qui va désormais évoluer à son ombre après le départ précipité de son adjoint, Sébastien Migné, nommé sélectionneur du Congo, à la surprise générale.

Désormais, c'est un autre Français, Julien Chevalier, jusque là Responsable de la Formation de l'Académie Mimosas/ ASEC MIMOSAS à Abidjan en Côte d'Ivoire, qui a été nommé Adjoint du sélection-

neur national des Eperviers du Togo. Un adjoint dont Claude Le Roy ne tarit pas d'éloges : "Tous les renseignements ont été unanimes sur Julien. Il va apporter sa fraîcheur, son enthousiasme, son énergie à l'équipe", a-t-il déclaré à propos de son nouvel adjoint.

Au sujet de l'encadrement de la sélection locale et de l'équipe nationale olympique, la responsabilité de leur préparation a été confiée à Jean Paul Abalo Dosseh. L'ancien capitaine des Eperviers aura la lourde responsabilité de montrer un autre visage des Eperviers lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CHAN), version locale réservée.

Pour cette nouvelle campagne, Claude Le Roy a souligné que l'urgence pour l'heure, c'est de dénicher une valeur sûre au poste de gardien de buts et la mise en place d'une stratégie de développement à la base du football. Sur ce plan, selon lui, "la Direction Technique a une grande responsabilité dans ce qui va se faire".

JPB

Voici la liste des 22 Eperviers convoqués

Gardiens : Jordan Agblemagnon (Havre, France), Jean-Luc Déléte (Agaza)

Défenseurs : Camara Aziz (Rangers, Nigéria), Serge Akakpo (Gaziantep, Turquie), Kouloun Maklibe (Dyto), Djene Dakonam (Saint Trône, Belgique), Joseph Douhadji (Rivers, Nigeria), Vincent Bossou (Yanga, Tanzanie), Hakim Ouro Sama (As Togo Port)

Milieux : Richard Boro (Dyto), Lalawele Atakora (sans club), Alaixys Romao (Olympiakos, Grèce), Floyd Ayite (Fulham, Angleterre), Matthieu Dossevi (Standard Liège, Belgique), Dove Wome (Orlando Pirate, Afrique du Sud), Ihlas Bebou (Dusseldorf, Allemagne), Kokou Gazozo (As Togo Port)

Attaquants : Emmanuel Adebayor (Basaksehir, Turquie), Komlan Agbagniadan (Wafa, Ghana), Fo Doh Laba (Berkane, Maroc), Peniel Mlapa (Bochum, Allemagne), Kalen Damessi (Concarneau, France).

Fiasco total de la marche du CAP 2015/ANC du samedi 11 mars :

Les Togolais ont boudé cette manifestation qui pue la récupération

Annoncée tambours battants, la marche organisée par Combat pour l'Alternance Politique (CAP) 2015 et l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) n'a pas atteint ses objectifs. Elle a tout simplement fait flop. Partie de GTA pour finir à Agoè-Zongo (banlieue Nord de Lomé), la marche n'a connu que la participation d'une poignée de manifestants évaluées à seulement cent cinquante (150).



La poignée de manifestants présents lors de la marche samedi dernier

Cette marche selon les organisateurs, vise à dénoncer la mort d'un manifestant tué par balle ; la violence policière ; l'augmentation du prix des produits pétroliers ; le refus du gouvernement de donner satisfaction aux syndicats de l'enseignement et en même temps réclamer les réformes politiques. À travers ce boycott, les Togolais ont voulu clairement signifier aux responsables du CAP 2015 et à l'ANC qu'ils sont fatigués de cette stratégie qui depuis plus de cinq ans n'a rien donné de bon sinon profiter seulement aux organisateurs de ces marches. Une autre raison qui a conduit la population togolaise à boudier la marche de samedi dernier, c'est la récupération des événements par ces regroupements de partis politiques en manque d'inspiration.

La question qui se pose est de savoir si quelqu'un meurt à Kara ou à Dapaong dans les mêmes conditions, iraient-ils marcher dans ces localités ? Pendant que la famille pleure la

Visite du nouveau directeur du FIDA au Togo :

Gilbert Houngbo témoigne sa reconnaissance à Faure et au peuple togolais

Le tout nouveau directeur du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), notre compatriote Gilbert Houngbo a été reçu en début de semaine par le Chef de l'Etat au palais de la Marina à Lomé. Il s'est agi pour le patron du FIDA, de témoigner sa reconnaissance au Chef de l'Etat et du peuple togolais quant à leur soutien à sa candidature à cette instance onusienne.

Il a remercié le Chef de l'état pour avoir mené une diplomatie active et réussi à convaincre ses pairs de l'Afrique occidentale et centrale à porter leur choix sur lui. "Je remercie le chef de l'état et le gouvernement pour leur soutien. Je suis très reconnaissant et très ému de voir l'appui infaillible de l'ensemble des Togolais. C'est l'occasion de dire merci à tous mes compatriotes", a déclaré l'ex



Gilbert houngbo chez le Président Faure Gnassingbé

premier ministre Gilbert Fossoun Houngbo a sa sortie d'audience.

Il entend en l'entame de sa fonction mener des actions concrètes à l'endroit des pays démunis. "Ce qui est important, c'est de mener à la tête du FIDA une action qui vise à aider les pays pauvres notamment d'Afrique", a-t-il laissé entendre. Il prendra officiellement fonc-

perte de son membre le CAP 2015 et l'ANC veulent tirer profit de cette situation. Quel cynisme!

Selon nos informations, une délégation de CAP 2015 et ANC n'a pas été reçue par la famille du défunt qui veut éviter que la mort de son fils Alabi Nadjimoudine fasse l'objet de récupération par des politiciens en mal de stratégie. De plus elle a même refusé la somme de 60.000 FCFA à elle offerte par la délégation en guise de soutien.

Belle leçon !

Cet échec dans la mobilisation des populations à leur cause devrait amener les responsables de ces regroupements politiques de l'opposition à changer de stratégie en commençant d'abord par dire la vérité aux populations et à lutter réellement pour leurs intérêts et non pour les leurs propres ; comme le dit-on souvent, on ne peut pas indéfiniment tromper les populations.

Pierre

ressources financières supplémentaires pour la croissance du milieu agricole des États membres en développement. Les capitaux sont débloqués pour financer les initiatives des agriculteurs en leur fournissant des prêts à petite échelle.

Ces projets peuvent être de nature agricole, mais le développement des infrastructures d'élevage et de pêche est aussi financé. Le FIDA travaille avec les populations rurales pauvres, les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales et de nombreux autres partenaires, en mettant l'accent sur des solutions spécifiques à chaque pays, qui peuvent impliquer l'accès des ruraux des populations pauvres aux services financiers, aux marchés, aux technologies, à la terre et autres ressources naturelles.

Espoir

L'énergie, le transport et le tourisme au centre d'une rencontre de l'UA à Lomé

Lomé abrite depuis le 13 mars 2017, la première Session ordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur le transport, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme. Cette rencontre de cinq jours est organisée par la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le gouvernement togolais, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). Elle inclura la Semaine africaine de l'énergie et un Forum panafricain sur l'investissement dans les secteurs du transport, de l'énergie et du tourisme.

Les ministres du Transport (aérien, routier, ferroviaire et maritime), de l'Energie et du Tourisme de tous les États membres de l'UA, les représentants des Communautés économiques régionales, des Banques de développement et d'institutions financières régionales, d'organisations spécialisées continentales, du monde universitaire, du secteur privé et de la société civile prennent part à cette Réunion. Des représentants de partenaires de développement et d'organisations internationales intervenant dans les secteurs de l'énergie, du transport et du développement du tourisme participent également à la rencontre de Lomé.

Les experts des pays africains devront s'investir à évaluer les progrès accomplis en termes de financement des infrastructures, notamment celles contenues dans le Plan d'action prioritaire du Programme de développement des infrastructures en Afrique



La table d'honneur à l'ouverture des travaux de la session

(PAP/PIDA), avec pour objectif poursuivi, de trouver les moyens pour accroître les ressources financières nationales et régionales en faveur des projets régionaux, et du développement des infrastructures sur le continent.

Les travaux seront surtout focalisés sur l'examen du Règlement intérieur du CTS, le financement innovant et stratégies de mobilisation de ressources nationales, les opportunités et

défis du financement de grands projets d'infrastructures intercontinentaux, interrégionaux et nationaux dans les secteurs de l'énergie, du transport, et du tourisme, le renforcement et la promotion des capacités aux niveaux national, régional pour l'élaboration des projets, le point sur la mise en œuvre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique et perspectives, et l'Agenda 2063 de l'UA et objectifs

du développement durable (ODD) des Nations unies (ONU).

Les travaux axés sur le thème " Financer les infrastructures en Afrique " ont été ouverts par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine du Togo, le Pr Robert DUSSEY. Celui-ci a dans son intervention, mis l'accent sur l'importance des partenariats public-privé (PPP) en matière de financement des infrastructures sur le continent.

Selon lui, la question du financement des infrastructures demeure une préoccupation majeure pour l'Afrique qui se veut à l'horizon 2063, une Afrique unie, prospère et intégrée. Et de poursuivre que " dans cette optique, il faudra accroître les investissements dans la construction d'infrastructures durables et améliorer les partenariats publics-privés en Afrique afin de pouvoir relever les grands défis auxquels le continent est confronté ".

" Investir dans les infrastructures sûres, innovantes et en parfaite adéquation avec nos objectifs

légitimes de développement durable, constitue donc le meilleur moyen de nous préparer efficacement à valoriser les potentialités énormes dont dispose le continent africain pour promouvoir le commerce et le tourisme comme facteur clé de son développement ", a laisser entendre Robert DUSSEY.

Il a par ailleurs souligné que la mauvaise qualité des infrastructures en Afrique, notamment en matière d'alimentation électrique, en eau, en routes et en nouvelle technologie pèse énormément sur la croissance des pays africains.

Il est à souligner qu'une réunion ministérielle suivra cette première Session ordinaire du CTS les 16 et 17 mars. Les travaux seront consacrés à l'examen et adoption du Règlement intérieur et création des Sous-comité du CTS, l'examen du Rapport de la Réunion d'Experts, de même qu'à l'examen et l'adoption du Plan d'action du CTS et de la Déclaration ministérielle.

Pierre

Gouvernement Komi Selom Klassou :

Cinq ministres sont à encourager dans le gouvernement

la Réforme administrative

Si suite aux grèves répétées et revendications des enseignants le ministre Bawara fait objet de critique des propos qu'il aurait tenus lors des rencontres avec les organisations syndicales et sur les médias, aussi ne faut-il pas balayer du revers de la mains les efforts consentis par ce ministre pour le bien être des fonctionnaires du Togo en conduisant avec tact la politique de la rénovation de

la gestion des ressources humaines dans les administrations publiques. Il s'emploie également à l'assurance de meilleures conditions de vie et de travail et d'épanouissement des agents de la fonction publique. Il scelle la volonté du gouvernement de promouvoir un climat social.

Toutefois nous invitons ces ministres à plus de rigueur et à œuvrer davantage pour le bien être des populations

Quand aux ministres improductifs et ceux qui se contentent d'ouvrir les séminaires et ateliers ça et



Gilbert Bawara

lors des séminaires et ateliers ça et

là il urge d'emboîter le pas à leurs collègues et de se démarquer de ce laxisme patent afin de se mettre sérieusement à l'œuvre car selon nos dernières informations ils seront bientôt débarqués du gouvernement pour faute de résultats par la formation imminente d'une nouvelle équipe plus dynamique. Le premier ministre doit donc prendre la mesure des choses et convier ses ministres au travail.

Espoir



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE



Promo Saint Valentin

DU 13 AU 28 FEVRIER 2017

BONUS RECHARGEMENT INTERNET

- Renouvelez votre forfait avant échéance
- **Bénéficiez de 14 jours de validité en plus**



REPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico 3i

- Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer



**Plusieurs surprises
vous attendent en agence !**

Pour plus de renseignements, composez le 119 ou le 22 22 01 19
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg